

Évaluer l'accompagnement des organisations paysannes

Le débat sur l'évaluation de l'appui aux organisations paysannes (voir présentation dans *Grain de Sel 15*) se poursuit activement, tant sur le site Internet avec les groupes de discussion Eval OP que dans les ateliers Sud où s'expriment des responsables paysans, des membres d'organismes d'appui, des bailleurs de fonds et des consultants. **Daouda Diagne***, animateur de ce groupe de travail nous présente quelques idées-forces de ces contributions.

Une évaluation critiquée, reflet d'un appui critiquable

● Les OP sont exclues du processus d'évaluation

La plupart des responsables paysans du Cameroun et du Sénégal qui se sont exprimés déplorent que les OP soient écartées des processus d'évaluation, alors que toutes les parties prenantes devraient être associées à cet exercice. Ils perçoivent les évaluations actuelles comme des formalités à remplir par les ONG ou les projets, pour se conformer aux procédures de décaissement des bailleurs de fonds. Aucune valeur ne peut être donnée à cette forme d'évaluation rarement transformatrice ou bénéfique au monde rural.

● Une absence de réel partenariat

S'appuyant sur leurs expériences, des responsables paysans trouvent que, hormis quelques cas, il n'y a pas d'accompagnement réel. Les relations entre organismes d'appui et OP sont souvent verticales et l'OA vient avec des modèles arrêtés qui souvent, n'ont rien à voir avec les besoins de l'OP. Après quinze ans d'appui, certains paysans ont l'impression de tourner en rond alors que les enjeux sont aussi de pouvoir infléchir la définition de politiques agricoles qui leur sont peu favorables. Excepté certaines OP du Sénégal et du Burkina Faso, la majorité est 'à la merci' d'accompagnateurs qui 'naissent et disparaissent' en fonction des opportunités de financement.

● La dépendance au financement

Le mode de financement des projets est une autre limite de l'accompagnement.

L'insuffisance d'une contribution directe des OP dans les dispositifs d'appui rend les relations déséquilibrées et l'exercice d'évaluation entraîne des risques non partagés, car c'est l'OP, maillon le plus faible, qui court le plus de risques, notamment celui de l'arrêt du programme. L'évaluation apparaît trop souvent comme un critère pour la reconduction des fonds ; d'où la proposition de certains de 'délier' l'acte d'évaluer et l'accès aux fonds.

● Des relations asymétriques entre 'appuyeurs' et 'appuyés'

Pour un des participants, consultant béninois, une discrimination existe entre les différents acteurs du développement. On qualifie les pays du Sud de 'pays en développement' alors que si l'on considère le développement comme une progression, tous les pays sont en développement. Ce préjugé est communément partagé y compris par les acteurs du Sud eux-mêmes, ce qui induit une discrimination au cœur des projets. Financièrement soutenus de l'extérieur, ils sont sensés permettre de passer d'un stade inférieur à un état plus avancé, d'où des rapports inégalitaires entre les acteurs : bailleurs, OA et OP.

Pour une autre conception de l'évaluation, il faudrait quitter ce schéma en considérant l'argent du développement comme un élément parmi d'autres aussi essentiels : expériences, connaissances,

savoir-faire, culture, éthique. Si ces trois acteurs acceptaient de s'écouter en s'accordant considération et respect réciproques, on pourrait alors imaginer qu'ils ont un projet commun pour la réalisation duquel ils font alliance. Chacun contribue d'un lieu ou d'une position différente sans qu'une position prime sur l'autre : le projet devient ainsi une action commune au profit de toutes les parties, c'est à dire un réel partenariat. Et de cette façon se rétablit la symétrie.

Restituer l'évaluation dans un contexte d'accompagnement

● Inscrire l'évaluation dans une démarche impliquant tous les acteurs

Quand l'évaluation s'inscrit dans un partenariat, son objectif est d'apprécier la performance de l'organisme d'appui dans sa mission d'accompagnement. Il s'agit de voir en quoi cet appui contribue à une meilleure atteinte des objectifs de l'OP, d'en apprécier les avancées, de corriger



les failles, de redéfinir les perspectives. L'évaluation prend alors tout son sens pour l'accompagné.

● Connaître l'organisme d'appui pour mieux l'évaluer

Les membres des OP n'ont pas toujours les compétences pour analyser les termes